

1. SUPPORTS VISES

Les supports neufs visés sont :

- Les supports à base de liants hydrauliques (dallages, dalles et planchers),
- Les chapes fluides à base de liants sulfate de calcium et des chapes fluides à base de liants ciments conformes aux Règles Professionnelles (Janvier 2023) dont le domaine d'emploi vise la mise en œuvre sus-jacente d'un revêtement de sol souple.
- Les supports en bois : les sous-constructions ou planchers de doublage non flottants doivent être des panneaux rainure / languette. L'aération en sous face doit être conservée pour les parquets sur lambourdes. Pour tous les supports bois : pas de déformation / flèche autorisé sous un poids de 75kg, pas de désaffleures, pas d'ouverture de joint entre panneaux et lames (traitement des joints), tolérance maximale de planéité de 6 mm sous la règle de 3 m.

Les supports anciens visés sont :

- Les supports à base de liants hydrauliques remis à nu,
- Les chapes fluides citées ci-dessus remises à nu,
- Les résines ou anciennes peintures,
- Les supports en bois remis à nu et traités comme dans le cas des supports neufs,
- Les anciens PVC (compact et avec envers mousse) encore adhérents.

Les conditions de reconnaissance, traitement et acceptation des supports visés sont celles de la norme NF-P 90-202. Se référer au PMO 601.

Les supports visés peuvent être soumis à reprise d'humidité et avoir un taux d'humidité jusqu'à 7% pour les supports à base liants hydrauliques et 0,5% pour les chapes fluides à base de sulfate de calcium. La mesure doit être réalisée avec le test de la bombe au carbure selon NF-P 90-202.

2 - MATÉRIAUX

Des différences de largeur (tolérances) peuvent exister entre les lés de la gamme Sols Sportifs de GERFLOR.

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner afin de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, il est de votre devoir d'en informer GERFLOR avant de procéder à sa mise en œuvre.

Les revêtements visés sont les revêtements TARAFLEX SL.

3 - PREPARATION DU MATÉRIAU ET DE L'INSTALLATION (24 HEURES AVANT LE MAINTIEN DU MATÉRIAU)

■ 3.1 - Conditions préalables à la pose

Température du support (Ts)	10°C ≤ Ts ≤ 30°C
Température ambiante (T)	12°C ≤ T ≤ 30°C
Humidité relative ambiante (HR)	HR ≤ 65%

L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau du support (point de rosée). La température du support doit être supérieure de 3°C au point de rosée.

La surface du support ne doit pas présenter d'eau ressuyante au moment de la mise en œuvre.

■ 3.2 - Préparation du support

Une préparation mécanique par grenaillage fin ou ponçage puis un nettoyage soigneux doivent être réalisés.

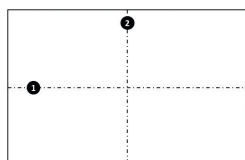
Les fissures, les joints de fractionnement et de retrait supérieurs à 0,8 mm doivent être traités ; tous les désaffleures doivent être traités.

■ 3.3 - Mise en œuvre de la pose SL

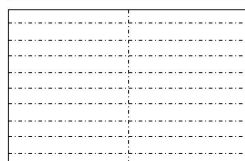
3.3.1 - Préparation de la pose

Calepinage

Conseil : Les lés seront posés à partir de l'axe transversal le long de l'axe longitudinal ou selon un calepinage spécifique pour les poses multi-couleurs.



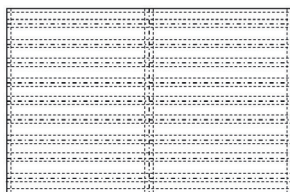
- Les lés devront être disposés de telle sorte que les découpes périphériques soient équilibrées.
- Les axes longitudinaux ① et transversaux ② sont tracés sur le support en prenant comme repères les réservations des sports présents.



- Les bords à bord de lés sont également repérés ③, au cordon par exemple.



- Pour la pose avec bande adhésive TARAFIX SL, il est possible de placer à cette étape la bande adhésive centrée sur chaque repère de bord à bord de lés et en périphérie sans retirer le film protecteur ④.



- ④
- Pour la pose avec colle, il est possible de repérer à cette étape les limites d'encollage à 20 cm de chaque côté de la jonction des lés et en périphérie ④.
 - Le revêtement sera maintenu à la jonction des lés, aux zones d'accès (fort trafic) sur 1 m et en périphérie.

Pour les expositions en baie vitrée, consulter le Service d'Assistance Technique.

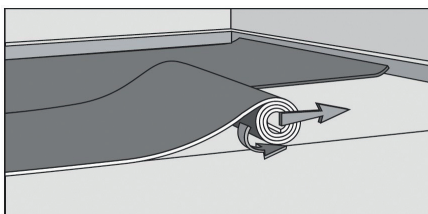
Il est également conseillé de maintenir le revêtement en plein dans les zones d'ouverture et fermeture des tribunes amovibles s'il y a lieu.

Acclimatation des lés

Les lés sont déroulés et mis à plat dans l'ordre des numéros de pièces en laissant 1 cm entre chaque lé, pendant 24 heures.

Les lés doivent impérativement être droits (alignement selon un trait de cordex par ex) pour assurer une mise à plat parfaite.

ATTENTION : Les lés seront toujours déroulés à partir du centre de la salle. L'extrémité du matériau qui se trouve près du tube en carton sera alors placée en bout de salle.



3.3.2 Pose et maintien du revêtement

Positionnement des lés

Lors de la pose, l'espace entre lés doit être de 1 mm maximum. La découpe est effectuée au cutter en soignant la coupe du non-tissé.

Solutions de maintien et application des lés

Le revêtement est maintenu à la jonction des lés, aux zones d'accès sur 1 m et en périphérie.

Les solutions de maintiens validées sont :

- La bande adhésive TARAFIX SL centrée à la jonction des lés. Bande adhésive disponible chez Gerflor (ref. 06480001).
- La colle GERPUR appliquée sur une bande de 40 cm (20 cm de chaque côté de la jonction des lés). Colle disponible chez Gerflor (Ref : 086C 0083).
- La colle acrylique selon références du §3.3.2.3

	BANDES ADHÉSIVES	COLLES
Support à base de liants hydrauliques humides ou exposés à des reprises d'humidité	TARAFIX SL	GERPUR
Support à base de liants hydrauliques sec (<4%) et non exposés à des reprises d'humidité		
Chapes fluides à base de sulfate de calcium sèches (<0,5%)		
Supports en bois ou panneaux à base de bois		
Sols existants (anciennes peintures, anciennes résines, anciens sols PVC)		Colles acryliques définies au §3.3.2.3

3.3.2.1 Cas de l'application des lés sur bande adhésive

Les bandes adhésives peuvent être collées au support préalablement à l'application des lés selon le repérage des bord-à-bords (cf § Calepinage 3.3.1) ; dans ce cas, le papier de protection ne doit pas être retiré lors de leur collage au support.

L'application sur la bande adhésive après retrait du film protecteur a lieu 24 heures après la mise à plat des lés. Les lés doivent être marouflés pour assurer leur mise à plat.

- Placer et ajuster le positionnement des lés pour couvrir la surface concernée.
- Maroufler les lés après leur manipulation pour assurer une mise à plat parfaite.
- L'espace entre les lés est de 1 mm maximum.

Retirer le papier de protection et appliquer le revêtement sur l'adhésif :

- 1^{ère} méthode : couper le papier entre les lés et le retirer sous chaque lé en le tirant le à 90°
 - 2^{ème} méthode : replier les lés sur eux-mêmes sur la moitié de leur longueur, retirer le papier sur la partie accessible puis appliquer le rouleau sur l'adhésif ; répéter la même opération sur l'autre moitié.
- Maroufler au rouleau de 50kg sur les bords de lés.

Si les bandes adhésives n'ont pas été appliquées avant le placement des lés :

- replier les lés sur eux-mêmes sur la moitié de leur longueur,
- appliquer et maroufler la bande adhésive centrée à la jonction des lés,
- retirer le papier protecteur,
- appliquer le rouleau sur l'adhésif,
- maroufler au rouleau de 50kg sur les bords de lés,
- réaliser les opérations ci-dessus sur l'autre moitié des lés.





3.3.2.2 Cas de l'encollage des lés dans la colle GERPUR

L'encollage dans la colle GERPUR a lieu 24 heures après la mise à plat des lés et après marouflage des lés pour assurer leur mise à plat.

Pour l'encollage, les lés sont repliés par moitié. Repérer les limites d'encollage à 20 cm de chaque côté de la jonction des lés si cela n'a pas été fait précédemment (cf § Calepinage 3.3.1).

L'application est réalisée en simple encollage à partir de la colle déposée à la spatule dentée (type B1 – norme TKB) à raison de 400 à 450 g/m². Le respect de cette quantité impose le changement régulier de lame-spatule : 1 lame tous les 100 m² encollés.

La quantité de colle contenue dans un pot permet d'encoller une surface 35 m², soit l'équivalent d'une bande de 87,5 m sur une largeur de 40 cm.

Temps avant affichage : compte-tenu de la présence du non-tissé en envers du revêtement, afficher les lés 15 à 20 min après encollage.

Temps de travail : 1 heure (correspond au cas le plus défavorable d'une HR de 100%. La vitesse de réticulation est dépendante de l'humidité ambiante).

Maroufler les bords de lés encollés dans la colle GERPUR.

Il est effectué uniquement à l'aide d'un rouleau à maroufler de 50 kg en deux passes croisées au minimum 20 min après affichage des lés.

Il convient de ne pas rester à genoux sur les lés fraîchement collés, ni en position statique afin d'éviter tout fluage de la colle.

3.3.2.3 Cas de l'encollage des lés dans la colle acrylique

Pour les supports non soumis à reprise d'humidité c'est à dire avec taux d'humidité pouvant aller jusqu'à 4% pour les supports à base liants hydrauliques et 0,5% pour les chapes fluides à base de sulfate de calcium selon le test de la bombe au carbure, l'encollage peut être réalisé avec une colle acrylique en émulsion déposée à la spatule A2 (selon spécification TKB). Respecter le temps de gommage avant l'affichage du revêtement et son marouflage. La technique de pose et la logique d'application sont les mêmes que celles du §3.3.2.2

Les colles recommandées sont :

NOM	PROVENANCE
CEGE 100 HQT	CEGECOL
SIKABOND 150 PREMIUM FLOOR	SIKA
POLYMANG SM	MANG
TECHNIMANG	MANG
SADERTAC V6	SADER
SADERTECH V8	SADER
STIX A300 MULTIFLOOR	BOSTIK
STIX A800 PREMIUM	BOSTIK
GERTEC	GERFLOR
ULTRABOND ECO V4 SP	MAPEI
KE2000S	UZIN

3.3.3 - Traitement des joints par soudure à chaud

Le traitement des joints est réalisé par soudure à chaud avec le cordon CR50 correspondant à la couleur du revêtement.

Il est réalisé selon les 3 étapes suivantes :

Chanfreinage :

Le chanfreinage permet d'ouvrir et de régulariser le joint et de supprimer les éventuelles traces de colle qui peuvent nuire à la qualité de la soudure.

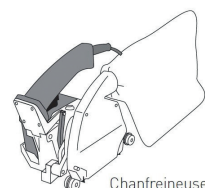
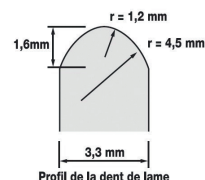
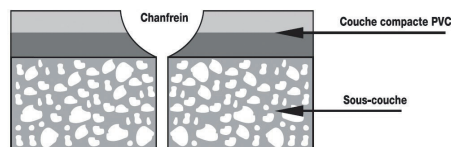
Deux modes de chanfreinage sont possibles :

- manuel avec un outillage approprié (triangle, règle) ;
- mécanique avec une chanfreineuse électrique équipée d'une fraise de 3,3 à 3,5 mm de large.

Le chanfreinage est réalisé sur l'épaisseur de la couche PVC, c'est-à-dire jusqu'à la mousse.

Soudure à chaud :

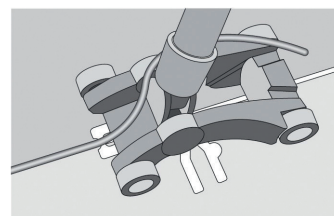
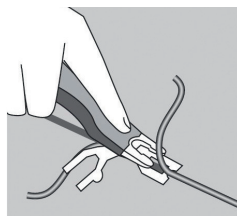
La soudure s'effectue à chaud, au cordon d'apport de référence CR50, avec un chariot LEISTER de type UNIFLOOR avec chalumeau à variateur électronique à air chaud et d'une buse multi-sorties serrée.



Arasage :

- Avec un couteau MOZART : Faire pivoter le guide d'arasement à 90° sur le côté. Araser le cordon lorsque celui-ci est froid.

OUTILS	RÉFÉRENCE ROMUS
Couteau MOZART	95130
Lames de rechange	95129



- Avec un Robot Araseur : Faire pivoter le guide d'arasement à 90° sur le côté. Araser le cordon lorsque celui-ci est froid.

Outils disponibles chez Janser ou Romus.

Après l'arasage, la bonne tenue de la soudure est contrôlée par pression d'une roulette métallique sur le cordon : aucun espace ne doit apparaître entre le cordon et les lisières du revêtement.

4 - FINITIONS

Traitement des rives

Le revêtement est arasé en bord de rive à 5 mm des murs.

Traitement des points singuliers

Il n'est pas nécessaire de maintenir le revêtement au lieu des réservations, sauf si les réservations sont dans une zone de soudure.

La découpe des réservations peut être facilitée avec le découpeur circulaire équipé d'un centreur de découpe (ref: 262 262 500 - JANSER).



Lignes de jeu

Le tracé des lignes de jeu peut être réalisé avec la peinture TLD Aqua selon le PMO [802] - MARQUAGE DES LIGNES DE JEU.

5 - MISE EN SERVICE

Pour le trafic pédestre normal la mise en service a lieu 24 h au moins après l'achèvement des travaux.

Pour la mise en place des équipements sportifs et le trafic des charges roulantes il est nécessaire d'attendre 72 h.

Il est nécessaire de répartir les charges statiques et dynamiques lors de mise en place dans la salle de tables de tennis de table pliées ou

ouvertes, de tables d'arbitres, ou d'utilisation de chariots de stockage pleins, de panneaux de basket amovibles, d'agrès, de plateformes élévatoires, de chariots élévateurs, d'utilitaires...

Les chemins de roulement et plaques de répartition doivent être dimensionnés et positionnés en fonction des charges.

Voir PMO 803 - CHARGE STATIQUE ET DYNAMIQUE.